

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 11 (1873)
Heft: 14

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182273>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Henri Heine, le plus Français de tous les Allemands, était couché sur un lit de douleurs depuis vingt ans, lorsque la mort le délivra en 1856. Mais il avait gardé tout son esprit. Lorsque l'agonie commençait et que sa femme, effrayée par ses mouvements convulsifs, demandait ce qu'il y avait : « C'est la pose de la mort, » répondit-il.

Béranger vit mourir sa vieille amie, Judith Frère. Pour la ranimer, il lui dit : « Un peu de courage surmonte tout, même la mort. Va seulement, je te suivrai dans trois mois. » — Et il a tenu sa parole. Le 16 juillet 1857 fut le jour de sa mort. Son dernier chagrin fut la perte de la mémoire. « Il est bien pénible, dit-il, de ne plus avoir d'ordre dans ses idées. » — Avant d'expirer, il dit : « Je souffre beaucoup ; mais il y en a qui souffrent encore bien plus que moi. »

Un témoin oculaire raconte que, s'étant relevé sur son lit, il a fait la déclaration solennelle suivante : « J'ai perdu ma jeunesse dans les plaisirs, mon âge mûr dans le doute ; mais, depuis longtemps, je ne vis qu'en Jésus-Christ et par Jésus-Christ. Cela vous étonne, Messieurs, ajoute-t-il en regardant les sceptiques qui l'entouraient, c'est pourtant comme cela, et je veux, et il faudra bien qu'on le sache enfin. »

Voilà pourquoi, ajoute le rapporteur, il est mort avec la fermeté, la grâce et la douceur qu'on a prises pour celles du philosophe et qui étaient la foi, l'espérance et la résignation du chrétien.

Alfred de Musset mourut aussi en 1857, vieux avant l'âge, étouffé de soucis, et épuisé moins par le travail que par les excès.

Que de pages désolantes ne seraient pas sorties de sa plume, s'il eût mieux écouté le repentir exprimé dans le sonnet suivant, les dernières lignes que sa main défaillante ait tracées :

J'ai perdu ma force et ma vie,
Et mes amis, et ma gaieté ;
J'ai perdu jusqu'à la fierté
Qui faisait croire à mon génie.

Quand j'ai connu la vérité,
J'ai cru que c'était une amie,
Quand je l'ai comprise et sentie,
J'en étais déjà dégoûté.

Et pourtant elle est immortelle,
Et ceux qui se sont passés d'elle
Ici-bas ont tout ignoré.

Dieu parle, il faut qu'on lui réponde.
— Le seul bien qui me reste au monde
Est d'avoir quelquefois pleuré.

AUG. REITZEL.

Nous n'avons nullement l'intention de faire la guerre aux agents de police, car leur mission, plus ingrate et difficile que lucrative, attire plutôt l'indulgence. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de citer le trait suivant, qui date, il est vrai, de trois ou quatre ans.

Il est sept heures du matin. Un individu en blouse

s'approche de l'étalage d'un fripier, saisit habilement un coquemard, se dirige vers la place de St-Laurent et descend la rue qui conduit à la Palud.

Là, il rencontre le propriétaire de l'objet volé qui lui dit : « Dites donc, ce coquemard est à moi ; vous me l'avez volé. » A peine avait-il prononcé ces mots qu'un agent de police vint à passer. Naturellement, le premier soin du fripier fut de requérir son intervention.

— Monsieur, lui dit-il, veuillez arrêter cet homme, il vient de me voler ce coquemard !...

— Ma foi, lui répondit l'agent de police, c'est l'affaire du juge de paix ; du reste, j'ai veillé toute la nuit et je vais déjeuner.

* *

Un domestique, qui vient de quitter notre canton pour se rendre en France, a oublié dans un tiroir la pièce qu'on va lire et qui n'est autre chose qu'une consultation écrite par une femme d'un village du district de Grandson, connue dans le canton sous le nom de la sorcière de C**. Il s'était rendu auprès d'elle à la suite d'un vol commis à son préjudice et dont il n'avait pu découvrir l'auteur.

Voici donc comment cette femme, qui reçoit journallement la visite de nombreux clients et qui fait probablement fort bien payer ses conseils, le mit à même d'arriver à connaître le coupable.

Nous copions textuellement :

« Pour faire rapporter le vol, prendre une plante de parvenche à fleur blanche, 3 clous de cheval qui aient servi au pieds, trois équilles neuves, 3 épingle neuves, prendre un caquelon neuf et 1/2 quart de pot huile, faire du feu entre 11 et 12 de la nuit et mettre toutes ces choses dans le caquelon et quand l'huile commencera à bouillir frapper avec 2 verge de noisetier quon coupera au soleil levant ou couchant quelle naie pas porter de fruit et on frappera en disant que le voleur ou la voleuse brûle comme cela brûle jusqu'à quon naye restituer le vol. »

Les personnes qui s'abonnent jusqu'à la fin de l'année, pour neuf mois (3 fr.), recevront les numéros parus dès le 1^{er} avril.

CHARADE

De mon premier naquit la mère des amours ;
Mon second, pour un coq, vaut bien mieux qu'une perle ;
Mon troisième engrasaît le fisc des anciens jours ;
Et mon tout est un vilain merle.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

AU MAGASIN MONNET

Place St-Laurent.

Joli choix de lunettes d'approche et de jumelles pour théâtre, d'excellente qualité et à des prix très avantageux.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE.